

Montreuil, le 22 juin 2021

A l'attention de M. Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil  
s/c de M. Chaleix, Inspecteur d'Académie -Dasen de Seine-Saint-Denis  
s/c de                      Proviseur du Lycée Jean-Jaurès de Montreuil.

Monsieur le Recteur,

Dés le mois de mars, nous vous alertions sur les conditions de la prochaine rentrée au lycée Jean-Jaurès.

Une DHG en baisse de 35 heures interdisait d'apporter toutes les réponses aux besoins d'élèves fragilisés par près de deux années de confinement, d'enseignement hybride et de déperdition d'heures de cours en classe !

Toutes et tous nous sentons la nécessité d'un suivi individualisé après tous ces mois difficiles ; il est rendu inopérant par des effectifs qui dépassent 30 et l'impossibilité des dédoublements.

Reçus en audience par M.Cherfi en avril, nous l'avons entendu justifier cette baisse de dotation par la structure (BTS SP3S 2ème année à 24) et la non-reconduction de la dotation supplémentaire obtenue l'an dernier.

Si, depuis, le lycée a été, heureusement, doté de 13 heures en plus, cet abondement demeure insuffisant.

En effet, il est principalement consacré à la diminution de la « surconsommation de la DHG ». Il ne tient pas compte des effectifs de SP3S 2ème année qui dépassent aujourd'hui ce seuil de 24, dépassement qui rend invalide la réponse structurelle.

Surtout cette dotation, même augmentée, n'apporte aucune solution pour les élèves fragilisés par la conjoncture, élèves décrocheurs, élèves rassemblés dans des classes à 35 notamment en STMG.

A la rentrée dernière vous avez été contraint d'ouvrir en urgence une classe de STMG supplémentaire, dans la hâte et l'impréparation. N'est-il pas temps de prévoir, dès à présent, des sections technologiques sous la barre des 24 élèves par classe ? N'est-il pas temps de donner aux élèves les moyens de bénéficier en langues de « groupes allégés pour l'ensemble de l'horaire » afin de « favoriser un travail plus intensif en expression et compréhension orales » -ainsi que le préconise, par exemple le BO du 5 mai 2005 ? N'est-il pas temps d'ouvrir les groupes de spécialité en nombre suffisant pour permettre aux familles un véritable choix et éviter les sureffectifs dans ces enseignements ?

Il est nécessaire que nous retrouvions a minima les moyens supplémentaires tel qu'ils ont été alloués l'an dernier, il est nécessaire, pour commencer, que vous rendiez tous leurs dédoublements aux classes de STMG dont les élèves ont tant souffert de ces deux années chaotiques - sous peine de les placer dans une situation intenable : les circonstances l'exigent, la réussite des élèves en difficulté autant que la diversification des parcours l'appellent.

Dans l'attente de votre très prochaine réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre total dévouement au service public d'éducation.

Pour le *SNES-FSU*

Pour *Force Ouvrière*

Copies :

Envoi direct

Sections syndicales académiques et départementales

Conseil local de la FCPE